



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. AVANT-PROPOS | 3 |
| 2. CONSIGNES DE SECURITE..... | 3 |
| 3. LISTE DE COLISAGE..... | 4 |
| 4. SCHEMA D'INSTALLATION | 4 |
| 5. INSTALLATION..... | 5 |
| 5.1. Précautions préalables importantes | 5 |
| 5.2. Fixation murale du coffret électronique | 6 |
| 5.3. Installation de l'ensemble sonde pH / porte-sonde / collier de prise en charge..... | 7 |
| 5.4. Installation du circuit d'injection pH | 8 |
| 5.5. Raccordements électriques..... | 9 |
| 6. MISE EN SERVICE..... | 10 |
| 7. COFFRET ELECTRONIQUE..... | 10 |
| 7.1. Interface | 10 |
| 7.2. Mise en marche..... | 10 |
| 7.3. Affichages | 11 |
| 7.4. Réglage de la consigne pH..... | 11 |
| 7.5. Etalonnage de la sonde pH..... | 11 |
| 8. MISE A L'ARRET PROLONGEE / HIVERNAGE | 12 |
| 9. ENTRETIEN | 12 |
| 9.1. Contrôles réguliers | 12 |
| 9.2. Sonde pH | 12 |
| 9.3. Circuit d'injection pH..... | 13 |
| 10.GARANTIE..... | 14 |

1. AVANT-PROPOS

LISEZ, COMPRENEZ ET SUIVEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS DE CE MANUEL AVANT TOUTE INSTALLATION ET UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT.



- Dans ce manuel, les pictogrammes ci-contre annoncent une MISE EN GARDE, voire un AVERTISSEMENT, accompagné(s) d'une consigne à respecter scrupuleusement.
- Le non-respect de ces consignes peut entraîner des risques importants de détérioration de l'équipement et/ou de blessures graves sur les personnes. **SUIVRE ET RESPECTER IMPÉRATIVEMENT CES CONSIGNES.**

2. CONSIGNES DE SECURITE



RISQUES DE CHOCS ELECTRIQUES

Afin d'éviter les risques de blessures ou d'accident, installer l'équipement hors de portée des enfants et de toute personne non habilitée à utiliser et manipuler l'équipement.

S'assurer que le local technique dans lequel l'équipement doit être installé est en conformité avec les normes en vigueur dans le pays d'installation au moment de la mise en service de l'équipement. En cas de doute, contacter un électricien qualifié. L'installation de l'équipement doit également être réalisée par une personne habilitée et qualifiée conformément aux normes électriques en vigueur dans le pays d'installation au jour de l'installation. L'installation doit également être conforme en tous points aux spécifications techniques données dans le présent manuel ainsi que dans tout document fourni avec l'appareil.

Les câbles électriques de l'équipement doivent être protégés contre toute détérioration accidentelle. Un câble endommagé doit être immédiatement remplacé exclusivement par un câble identique à l'original. Ne jamais couper ou rallonger les câbles électriques.

Seule une personne habilitée et qualifiée peut intervenir sur l'équipement, en cas de panne ou pour en assurer la maintenance.

Couper impérativement l'alimentation électrique avant toute intervention technique sur l'équipement.











Ne pas modifier l'équipement. Toute modification de l'équipement peut entraîner des risques sur les personnes ainsi que sur l'environnement, et conduire à une détérioration de l'équipement.



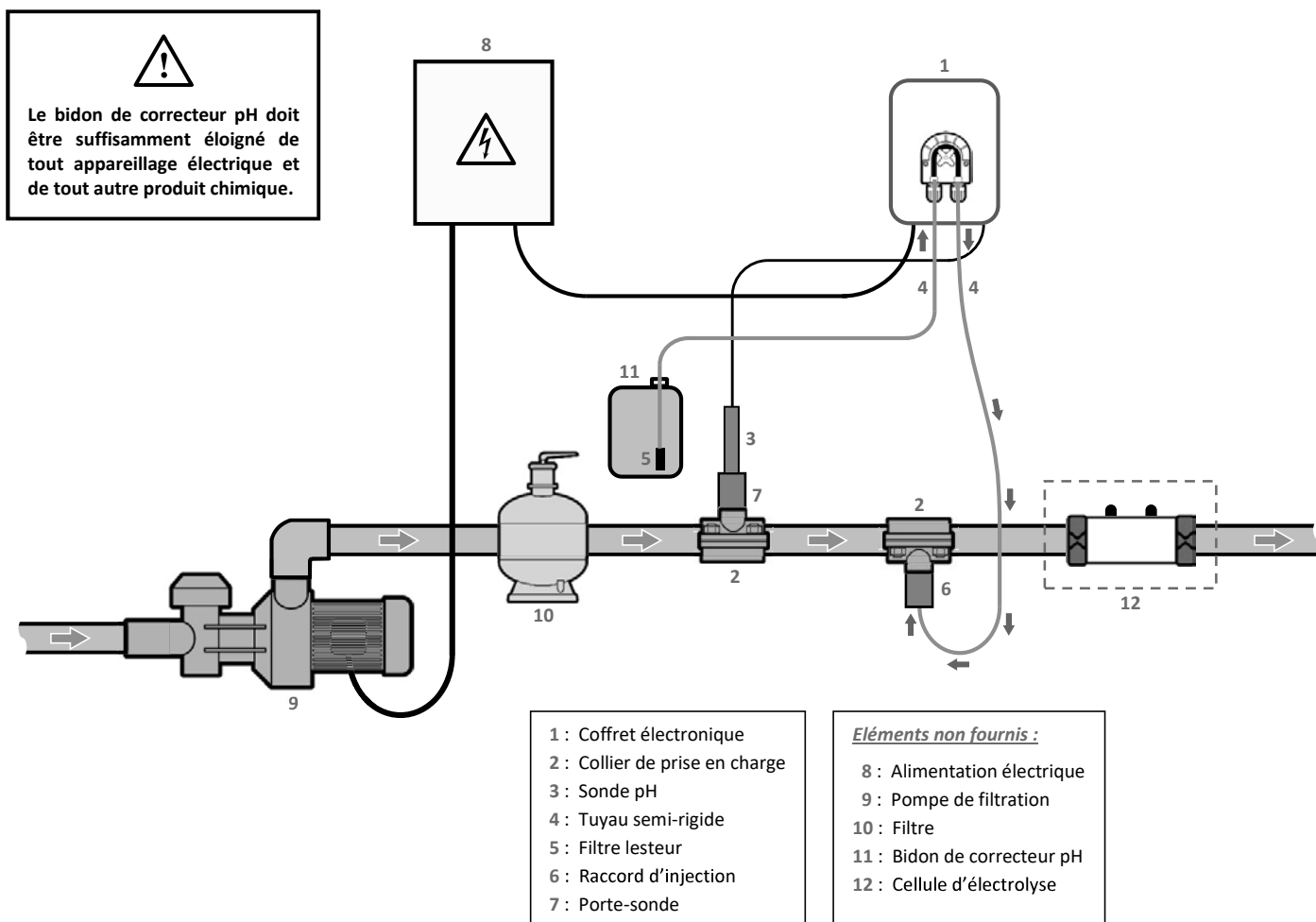
Les consignes de sécurité détaillées dans ce manuel ne sont pas exhaustives. Celles-ci rappellent les risques les plus communs rencontrés lors de l'installation et l'utilisation de cet équipement. La prudence et le bon sens doivent accompagner toute installation et utilisation de ce matériel.

3. LISTE DE COLISAGE

Visuels non contractuels

| | | | | |
|---|---|--|--|---|
|  <p>Coffret électronique x1</p> |  <p>Kit de fixation du coffret électronique (support mural + vis et chevilles) x1</p> |  <p>Collier de prise en charge (en kit) x2</p> |  <p>Sonde pH x1</p> |  <p>Tuyau semi-rigide X1</p> |
|  <p>Filtre lesteur x1</p> |  <p>Raccord d'injection x1</p> |  <p>Porte-sonde x1</p> |  <p>Bouchon + joint x1</p> |  <p>Solution étalon pH 7 x1</p> |

4. SCHEMA D'INSTALLATION



5. INSTALLATION

5.1. Précautions préalables importantes



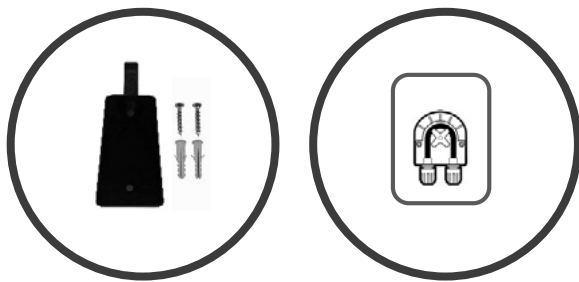
Avant de procéder à l'installation de l'équipement, suivre impérativement les instructions suivantes :

- L'appareil est conçu pour fonctionner exclusivement en mode acide (pH minus).
- La capacité de traitement de l'équipement doit être adaptée au volume du bassin à traiter, à la fréquentation du bassin, à la présence d'autres équipements (débordement, miroir d'eau, toboggan, etc.), ainsi qu'aux conditions climatiques du lieu d'installation.
- Utiliser de l'eau provenant du réseau d'alimentation urbain. Eviter toute eau d'origine naturelle (pluie, ruissellement, plan d'eau, forage).
- Eviter tout anti-algues comprenant du cuivre ou autres métaux.
- Utiliser exclusivement un produit correcteur de pH recommandé par un professionnel. Ne pas utiliser d'acide chlorhydrique ou tout autre produit chimique, sous risque d'entraîner une détérioration irréversible de l'équipement.
- Vérifier l'état et le bon fonctionnement de la pompe de filtration et du filtre. Vérifier également le débit de la pompe de filtration, la capacité du filtre, et le diamètre extérieur des canalisations (soit 50 ou 63 mm).
- L'équipement doit être installé dans un local fermé, sec, suffisamment ventilé, à l'abri des éclaboussures, des projections d'eau et des rayonnements UV. La température ambiante à l'intérieur de ce local ne doit pas excéder 40°C.
 - Si ce local est situé dans un pays au climat chaud et humide, celui-ci doit impérativement être climatisé.
 - Si ce local est situé dans un pays au climat tempéré, celui-ci doit impérativement être équipé d'une ventilation forcée.
- Déterminer un emplacement précis pour installer chaque élément de l'équipement, en tenant compte de son encombrement et de la longueur des câbles électriques. Prévoir également un espace supplémentaire autour de l'installation, afin de faciliter les interventions de maintenance.
- Le bidon de correcteur pH doit être suffisamment éloigné de tout appareillage électrique et de tout autre produit chimique. Le non-respect de cette consigne entraînera une oxydation anormale des pièces métalliques, pouvant aller jusqu'à la défaillance complète de l'équipement.
- Respecter scrupuleusement la position des différents éléments les uns par rapport aux autres, telle qu'elle est indiquée sur le schéma d'installation.

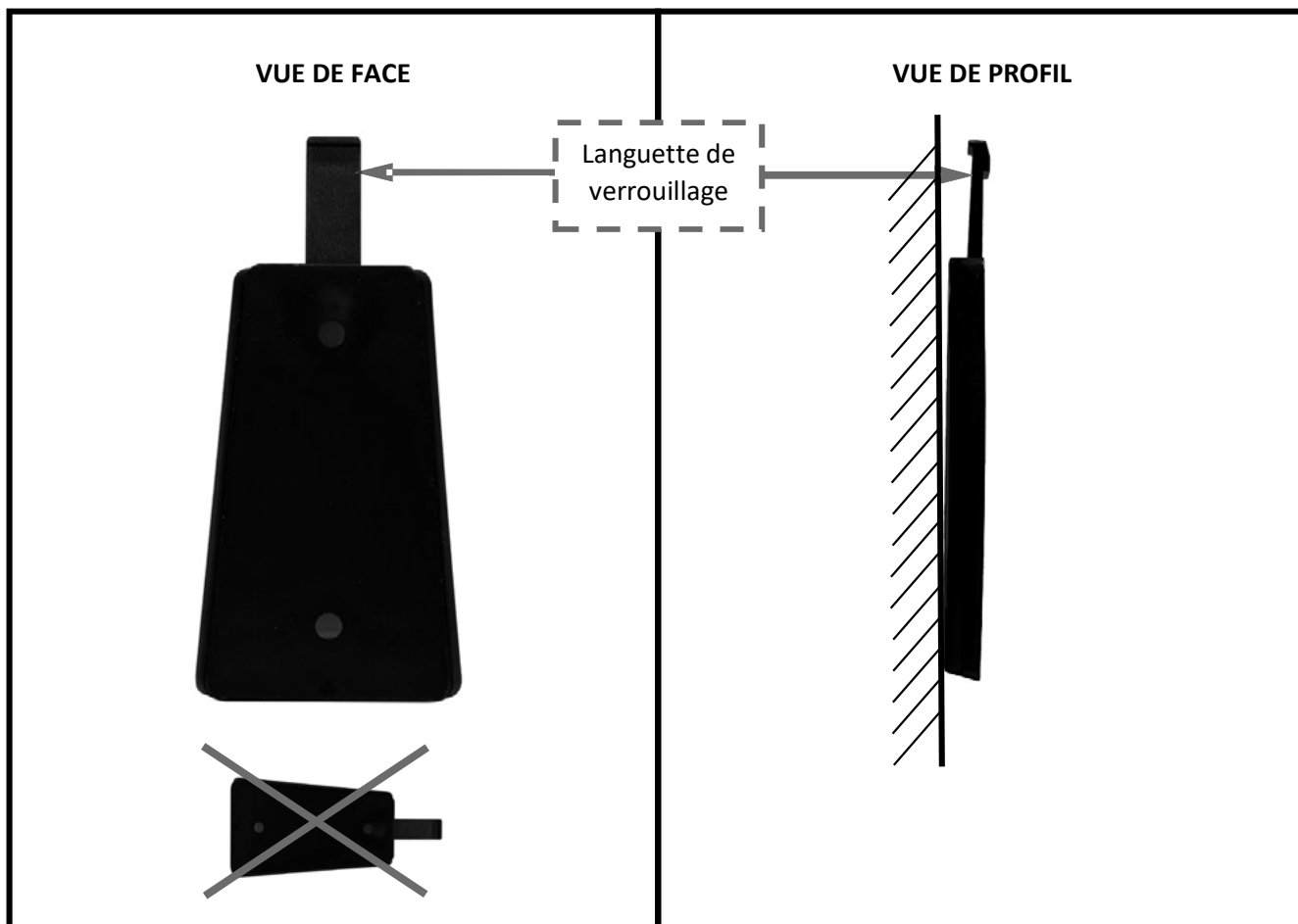
Les colliers de prise en charge doivent être positionnés avant l'appareil de traitement d'eau (si le bassin en est équipé sinon juste avant le refoulement dans le bassin) et après tout autre appareil de filtration, nettoyage et de chauffage. Ils doivent être installés de niveau (non inclinés), afin que la sonde pH et le raccord d'injection soient bien à la verticale.

Si des contraintes liées au circuit de filtration obligent à effectuer une installation différente de celle décrite sur le schéma d'installation, faire valider cette installation par un professionnel.
- La pression de l'eau dans les colliers de prise en charge ne doit pas être supérieure à 3 bar. Tous les éléments hydrauliques de l'installation doivent supporter la pression d'eau susceptible de se produire en usage normal. Aucune partie ne doit présenter de fuites, y compris les canalisations.

5.2. Fixation murale du coffret électronique



1) Fixer le support au mur avec les vis et chevilles fournies, suivant les schémas ci-dessous :



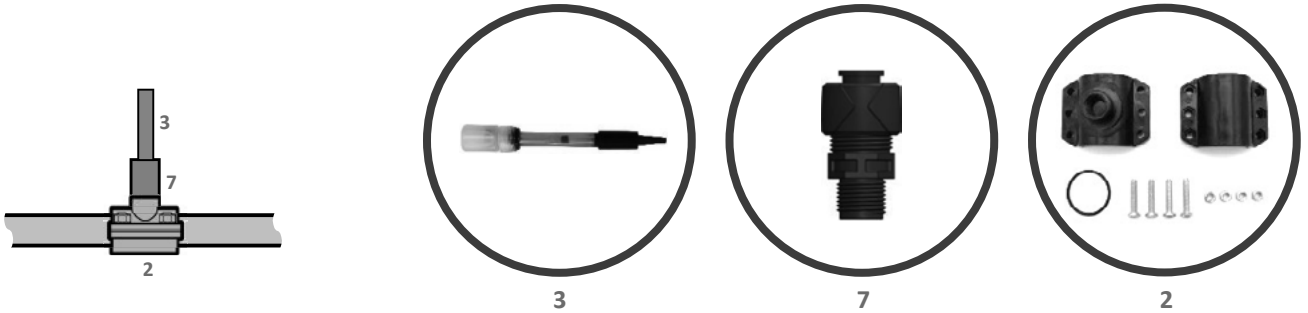
2) Glisser le coffret électronique sur le support, du haut vers le bas jusqu'au verrouillage de l'appareil par la languette.

Pour retirer l'appareil de son support, appuyer d'abord sur la languette puis glisser le coffret vers le haut.

5.3. Installation de l'ensemble sonde pH / porte-sonde / collier de prise en charge

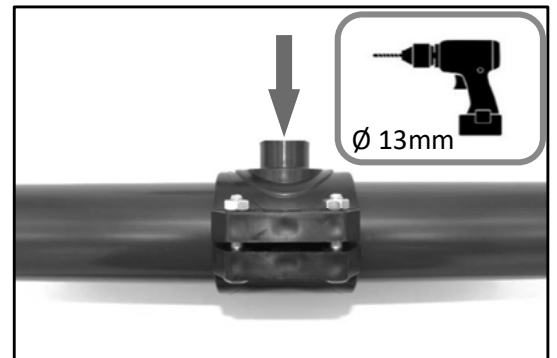


La durée de vie de la sonde pH dépend primordialement du strict respect de l'intégralité des instructions décrites dans ce manuel.



1) Monter le collier de prise en charge 2 sur la canalisation, telle la photo ci-contre.

2) Percer, à l'aide d'un foret de diamètre 13mm, le dessus de la canalisation à travers l'orifice du collier de prise en charge (*voir flèche ci-contre*), en prenant soin de ne pas endommager le taraudage.

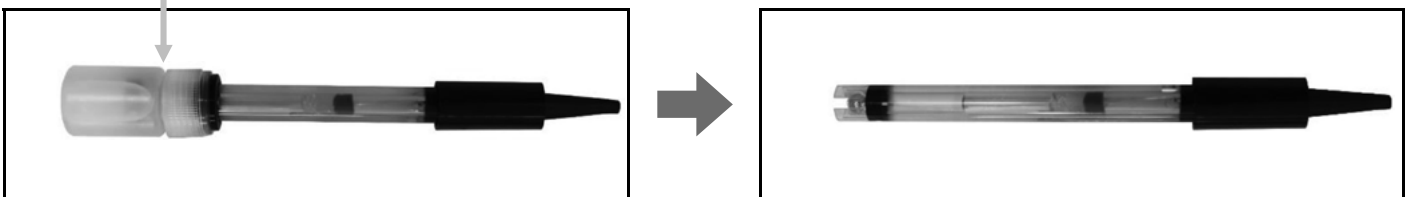


3) Vérifier que le bulbe de la sonde est bien immergé dans la solution à l'intérieur du flacon de stockage.

Si ce n'est pas le cas :

- Retirer le flacon de stockage de la sonde (*voir photo ci-dessous*), et le conserver pour l'hivernage.
- Rincer le bulbe à l'eau de ville.
- Laisser tremper la sonde durant 30 minutes dans de l'eau de ville ou dans une solution KCl (chlorure de potassium saturé) adaptée.
- Passer directement à l'étape 5).

4) Retirer le **flacon de stockage** de la sonde et le conserver pour l'hivernage.



Ne jamais toucher le bulbe de la sonde.

5) Vérifier l'absence de bulle d'air à l'intérieur du bulbe. Si ce n'est pas le cas, secouer la sonde en maintenant le bulbe vers le bas, jusqu'à faire remonter la bulle d'air dans le corps de la sonde.

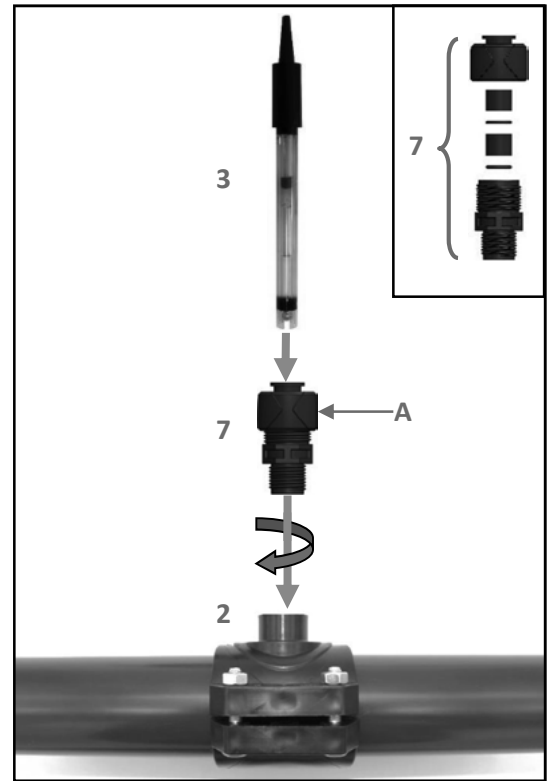
6) Suivant la photo et les indications ci-contre :

- a) Visser le porte-sonde 7 dans le collier de prise en charge 2, avec du ruban d'étanchéité (non fourni).
- b) Desserrer l'écrou A sans le retirer.
- c) Insérer la sonde 3 dans le porte-sonde 7.



- Ne pas enfoncer la sonde jusqu'en butée de la canalisation. Placer la sonde à mi-hauteur de la canalisation.
- La sonde doit être installée :
 - après le filtre, appareil de nettoyage et/ou de chauffage et avant tout appareil de traitement,
 - sur le dessus de la canalisation,
 - à la verticale et de niveau (non inclinée).

- d) Resserrer l'écrou A à la main.



5.4. Installation du circuit d'injection pH



5



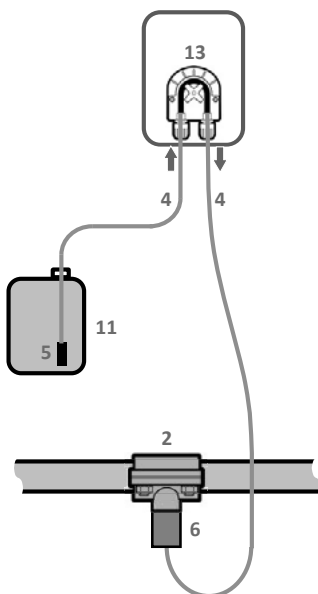
4



6



2



1) Monter le collier de prise en charge 2 sur la canalisation, telle la photo **A**.

2) Percer le dessous de la canalisation à travers l'orifice du collier de prise en charge (voir flèche sur la photo **A**), en prenant soin de ne pas endommager le taraudage.

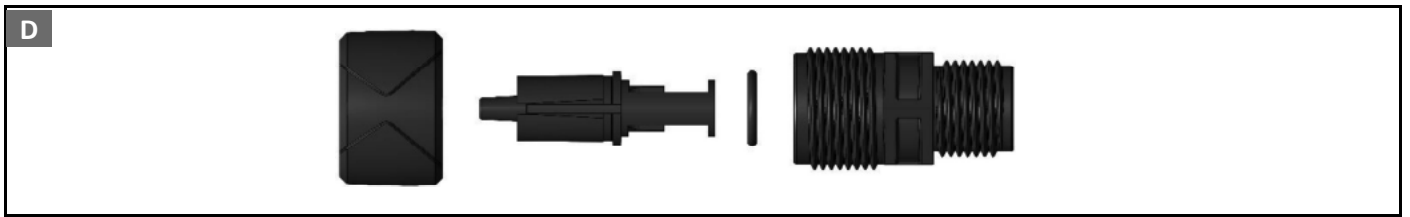
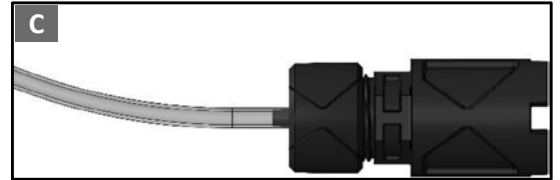
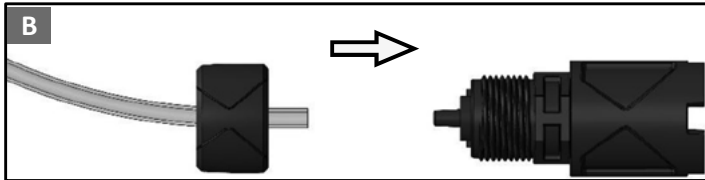
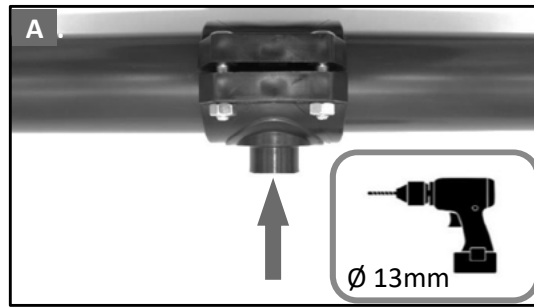
3) Placer le bidon de correcteur pH 11 au plus près de la ventilation interne au local technique et au plus loin de tout appareil électrique.

4) Raccorder le filtre lesteur 5 à la pompe péristaltique 13, avec le tuyau semi-rigide 4 à couper selon convenance (voir photos **B** et **C**).

5) Immerger le filtre lesteur 5 au fond du bidon 11.

6) Visser le raccord d'injection 6 dans le collier de prise en charge 2, avec du ruban d'étanchéité (non fourni).

7) Raccorder le raccord d'injection 6 à la pompe péristaltique 13, avec le tuyau semi-rigide 4 à couper selon convenance.



⚠ Photo D (vue éclatée du raccord d'injection 6), respecter le sens de montage des pièces. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la détérioration de la pompe péristaltique.

5.5. Raccordements électriques



Câble d'alimentation
du coffret électronique (220 V - 50/60 Hz)

Raccordement de la sonde pH



- Avant de procéder au raccordement du câble d'alimentation du coffret électronique, s'assurer que l'installation électrique respecte les normes et réglementations en vigueur dans le pays d'installation.
- Le branchement doit être réalisé par un électricien habilité et qualifié.
- Ne pas utiliser de rallonge électrique.
- Ne pas brancher le coffret électronique sur une prise électrique.
- Couper au préalable l'alimentation électrique au niveau du disjoncteur, et s'assurer que l'alimentation est bien coupée au moyen d'outils adaptés.



- Le câble d'alimentation du coffret électronique doit être raccordé :
 - de façon permanente à un tableau d'alimentation électrique.
 - en asservissant le coffret électronique au contacteur de la pompe de filtration.
- Ne pas débrancher les accessoires électriques (capteurs, sondes, ...) du coffret électronique lorsque celui-ci est sous tension.

6. MISE EN SERVICE

→ Les opérations ci-dessous sont à effectuer : - lors de l'installation initiale de l'équipement,
- en début de toute nouvelle saison,
- régulièrement après la mise en service.

- 1) S'assurer que le coffret électronique est à l'arrêt (voir chapitre 5.5).
- 2) Contrôler les paramètres de l'eau et les ajuster manuellement si nécessaire suivant le tableau ci-dessous :

| | |
|--|--|
| Etat visuel général | limpide, sans algues et sans sédiments |
| Température | supérieure à 15°C |
| Potentiel hydrogène (pH) | entre 7,0 et 7,4 |
| Taux de stabilisant (acide cyanurique) | inférieur à 30 ppm (mg/l) |
| Titre alcalimétrique complet (TAC) | entre 80 ppm et 120 ppm |
| Titre hydrotimétrique (TH) | inférieur à 60°f |

- 3) Programmer et mettre en marche la pompe de filtration à l'aide du tableau ci-dessous :

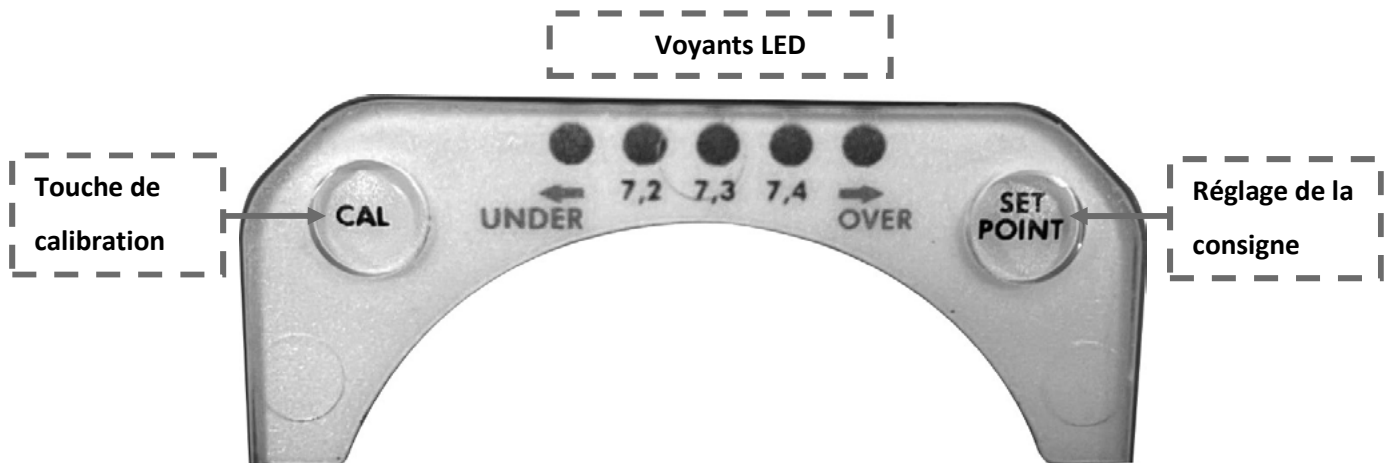
| | | | | | | | | | |
|-------------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|------|
| Température de l'eau (°C) | 16 | 18 | 20 | 22 | 24 | 26 | 28 | 30 | > 30 |
| Durée de la filtration par jour (h) | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 14 | 17 | 20 | 24 |

→ Ces valeurs sont purement indicatives. Celles-ci devront être ajustées si besoin afin d'optimiser la filtration.

- 4) Mettre en marche le coffret électronique (voir chapitre 5.5).

7. COFFRET ELECTRONIQUE

7.1. Interface



7.2. Mise en marche


A la mise en marche, tous les voyants s'allument simultanément durant quelques secondes, puis la LED de la consigne se met à clignoter et la LED correspondante à la valeur mesurée est fixe. Dans le cas où la valeur mesurée est égale à la consigne alors la LED correspondante est la seule allumée et fixe.

7.3. Affichages

| Voyant / Etat | Signification | Commentaires |
|-------------------|---------------|--|
| UNDER fixe | pH < 7,2 | Vérifier la valeur réelle dans le bassin, calibrer la sonde si nécessaire |
| 7.2 | pH = 7,2 | La LED fixe est la valeur lue par la sonde La LED clignotante est la consigne réglée sur l'appareil |
| 7.3 | pH = 7,3 | |
| 7.4 | pH = 7,4 | |
| OVER fixe | pH > 7,4 | Vérifier la valeur réelle dans le bassin, calibrer la sonde si nécessaire |

7.4. Réglage de la consigne pH

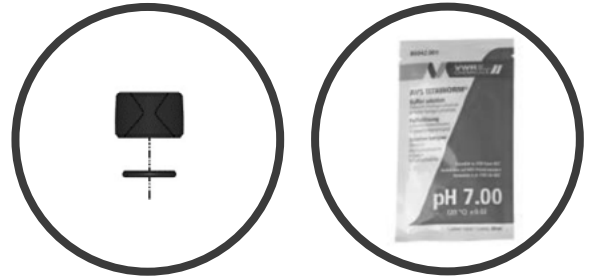
- **Réglage possible :** 7,2 - 7,3 - 7,4.
- **Réglage par défaut :** 7,3.
- **Pour régler la consigne pH :**

→ Faire des appuis successifs sur la touche  à chaque appui la LED qui clignote correspond à la consigne souhaitée.

7.5. Etalonnage de la sonde pH




Afin d'assurer une régulation du pH optimale, il est impératif d'effectuer un étalonnage de la sonde pH lors de la première mise en service de l'équipement, à chaque début de saison lors de la remise en service et après chaque remplacement de la sonde.



- 1) Mettre à l'arrêt la filtration (et donc le coffret électronique).
- 2) Ouvrir le sachet "Solution étalon pH 7" (n'utiliser que des solutions étalon à usage unique).
- 3) Si la sonde est déjà installée :
 - a) Extraire la sonde du porte-sonde, sans la débrancher.
 - b) Retirer l'écrou du porte-sonde et le remplacer par le bouchon fourni.

Si la sonde n'est pas encore installée :

Raccorder la sonde au coffret électronique.

- 4) Mettre en marche le coffret électronique.
- 5) Insérer la sonde dans la solution étalon pH 7, puis patienter quelques instants.
- 6) Faire un appui long (3 secondes) sur  jusqu'à ce que toutes les LED se mettent à clignoter consécutivement, la calibration est en cours tant que les LED continuent de clignoter
- 7) Résultat : 2 Possibilités :

- La LED **UNDER** est allumé et fixe : l'étalonnage est réussi.
- Les LEDs **UNDER** et **OVER** clignotent simultanément : l'étalonnage a échoué.

→ Dans ce cas, contrôler visuellement l'état de la sonde, puis refaire une tentative d'étalonnage, plusieurs fois si nécessaire. Si l'étalonnage échoue toujours, changer la sonde et refaire un étalonnage.



La solution étalon pH 7 est à usage unique. Pour éviter toute erreur de manipulation, jeter le sachet après utilisation.

8. MISE A L'ARRET PROLONGEE / HIVERNAGE

- 1) Mettre hors-tension l'équipement complet de filtration.
- 2) Vidanger le circuit d'injection pH.

SONDE pH :



- **Ne jamais conserver la sonde dans de l'eau distillée.**
- **Ne jamais toucher le bulbe de la sonde.**

- 3) Se munir :
 - du flacon de stockage initialement monté sur la sonde (*voir visuel au chapitre 5.3*),
 - du bouchon fourni (*voir visuel au chapitre 3*),
 - d'un récipient rempli d'acide chlorhydrique à teneur 10 % (pour l'élimination du tartre),
 - d'un récipient rempli d'eau de javel à teneur 2,6 % (pour l'élimination des matières organiques),
 - d'une solution KCl adaptée (pour la conservation de la sonde).
- 4) Débrancher la sonde.
- 5) Retirer la sonde du porte-sonde.
- 6) Laisser tremper la sonde durant 1 heure dans le récipient d'acide chlorhydrique.
- 7) Rincer la sonde à l'eau de ville, sans l'essuyer après.
- 8) Laisser tremper la sonde durant 1 heure dans le récipient d'eau de javel.
- 9) Rincer la sonde à l'eau de ville, sans l'essuyer après.
- 10) Déposer la sonde sur une surface propre.
- 11) Remplir le flacon de stockage de solution KCl.
- 12) Insérer la tête de la sonde dans le flacon de stockage.
- 13) Ranger et conserver la sonde dans un endroit sec et tempéré, en la positionnant à la verticale, le bulbe vers le bas.
- 14) Retirer l'écrou du porte-sonde et le remplacer par le bouchon fourni ainsi que de son joint d'étanchéité.

9. ENTRETIEN

9.1. Contrôles réguliers

- Effectuer régulièrement les opérations du chapitre 6.
- Veiller à ce que le bulbe de la sonde pH soit toujours immergé, soit dans de l'eau, soit dans une solution KCl adaptée.

9.2. Sonde pH

- Entretien périodique à effectuer :
- 2 fois/an,
 - à chaque remise en service de l'équipement,
 - après chaque changement de la sonde.

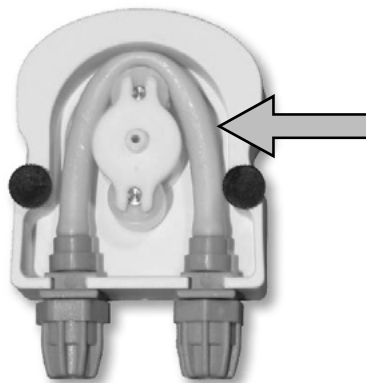
Effectuer un étalonnage de la sonde (*voir chapitre 7.5*).

9.3. Circuit d'injection pH

→ **Entretien périodique à effectuer 1 fois/an.**

→ *Pour remplacer les pièces suivantes, se procurer un kit de maintenance.*

1) Changer le tuyau souple interne à la pompe péristaltique (*voir la flèche ci-dessous*).



2) Changer la cartouche d'injection du raccord.



Respecter le sens de montage des pièces. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la détérioration de la pompe péristaltique.

10. GARANTIE

Avant tout contact avec votre revendeur, merci de bien vouloir vous munir :

- de votre facture d'achat.
- du n° de série du coffret électronique.
- de la date d'installation de l'équipement.
- des paramètres de votre piscine (salinité, pH, taux de chlore, température d'eau, taux de stabilisant, volume de la piscine, temps de filtration journalier, etc.).

Nous avons apporté tous nos soins et notre expérience technique à la réalisation de cet équipement. Il a fait l'objet de contrôles qualité. Si malgré toute l'attention et le savoir-faire apportés à sa fabrication, vous aviez à mettre en jeu notre garantie, celle-ci ne s'appliquerait qu'au remplacement gratuit des pièces défectueuses de cet équipement (port aller/retour exclu).

Durée de la garantie (date de facture faisant foi)

Coffret électronique : 2 ans.

Sonde pH : selon modèle.

Réparations et pièces détachées : 3 mois.

Les durées indiquées ci-dessus correspondent à des garanties standard. Toutefois, celles-ci peuvent varier selon le pays d'installation et le circuit de distribution.

Objet de la garantie

La garantie s'applique sur toutes les pièces à l'exception des pièces d'usure qui doivent être remplacées régulièrement.

L'équipement est garanti contre tout défaut de fabrication dans le cadre strict d'une utilisation normale.

S.A.V.

Toutes les réparations s'effectuent en atelier.

Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'utilisateur.

L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à des indemnités.

Dans tous les cas, le matériel voyage toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci avant d'en prendre livraison, de vérifier qu'il est en parfait état et le cas échéant d'émettre des réserves sur le bordereau de transport du transporteur. Confirmer auprès du transporteur dans les 72 h par lettre recommandée avec accusé réception.

Un remplacement sous garantie ne saurait en aucun cas prolonger la durée de garantie initiale.

Limite d'application de la garantie

Dans le but d'améliorer la qualité de ses produits, le fabricant se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications.

La présente documentation n'est fournie qu'à titre d'information et n'a aucune implication contractuelle vis-à-vis des tiers.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites dans la présente documentation.

L'installation, la maintenance et, de manière plus générale, toute intervention concernant les produits du fabricant, doivent être réalisées exclusivement par des professionnels. Ces interventions devront par ailleurs être réalisées conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation au jour de l'installation. L'utilisation d'une pièce autre que celle d'origine, annule ipso facto la garantie sur l'ensemble de l'équipement.

Sont exclus de la garantie :

- Les équipements et la main d'œuvre fournis par un tiers lors de l'installation du matériel.
- Les dommages causés par une installation non-conforme.
- Les problèmes causés par une altération, un accident, un traitement abusif, la négligence du professionnel ou de l'utilisateur final, les réparations non autorisées, l'incendie, l'inondation, la foudre, le gel, un conflit armé ou tout autre cas de force majeure.

Aucun matériel endommagé suite au non-respect des consignes de sécurité, d'installation, d'utilisation et d'entretien énoncées dans la présente documentation ne sera pris en charge au titre de la garantie.

Tous les ans, nous apportons des améliorations à nos produits et logiciels. Ces nouvelles versions sont compatibles avec les modèles précédents. Les nouvelles versions de matériels et de logiciels ne peuvent être ajoutées aux modèles antérieurs dans le cadre de la garantie.

Mise en œuvre de la garantie

Pour plus d'informations sur la présente garantie, appelez votre professionnel ou notre Service Après-Vente. Toute demande devra être accompagnée d'une copie de la facture d'achat.

Lois et litiges

La présente garantie est soumise à la loi française et à toutes directives européennes ou traités internationaux, en vigueur au moment de la réclamation, applicables en France. En cas de litige sur son interprétation ou son exécution, il est fait attribution de compétence au seul TGI de Montpellier (France)



PAPI004240 FR